

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 18 septembre 2023 à 20h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Délibérations

1. Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2022 relatif à l'eau potable
2. Présentation du Rapport Annuel du Délégué (RAD) 2022 relatif à l'assainissement collectif
3. Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2022 relatif à l'assainissement collectif
4. Conventions cadre et individuelles avec l'académie portant mise à disposition d'accompagnant(es) d'élèves en situation de handicap
5. Convention de partenariat pour la restauration scolaire avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) d'Erbray
6. Convention de partenariat pour la restauration scolaire avec le Relais Accueil Proximité de Saint Julien de Vouvantes
7. Désaffiliation du syndicat mixte E-collectivités
8. Attribution de compensation communautaire : modification du montant à intervenir avec la ville de Châteaubriant
9. Demande d'un fonds de concours à la CCCD pour l'aménagement d'équipements sportifs et de loisirs à la Touche (plan 5000 équipements)
10. Mise en place d'une provision pour dépréciation des créances douteuses de plus de deux ans

Erbray, le 13 septembre 2023

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

